

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 9 février 2022

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
 MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Parcelles Section B de Michelau

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 168/4159, lieu-dit « In der Olbicht », d'une surface de 3 ares 20 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section B de Michelau.